P. 2/3

Dossier
Parc des sports

P. 4


Cadre de vie
Pôle multiservices de la Neuve

P. 6

Vie locale
Nouvelle tête au service Bâtiment

N° 86 - OCTOBRE 2013

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



La nouvelle dimension du *Parc* des sports

Depuis cinq ans, équipements et aménagements sportifs fleurissent. Après la rénovation du gymnase des Carronniers et la construction du gymnase des Crêts, place au nouveau complexe sportif de Viriat. Cette rentrée 2013 fera date dans l'histoire de la commune.

Pas moins de 10 ha d'aménagements sportifs sont en service ! Sur le Parc des sports remodelé, l'emblématique Rugby club de Viriat (RCV) offre à ses supporters sa toute première tribune, 28 ans après la création du stade et des vestiaires.

Sur le stade historique des Baisses, renommé stade Brichon en 1983, la salle des familles de 300 m² en cours de construction côtoie l'Espace nature. Le bâtiment des anciens vestiaires de football a été rénové et adapté pour héberger la société de chasse de Viriat. L'Amicale boules n'est pas en reste, puisque 16 jeux seront aménagés début 2014. ■

Le blog de Bernard Perret



Le 20 septembre, nous avons posé la première pierre de la future usine de méthanisation à La Tienne. Le chemin pour concrétiser ce dossier a été long, semé d'embûches et de difficultés. Comme tout chemin, il a un commencement et une fin. La fin sera la mise en exploitation dans 18 mois de l'usine.

Pour le commencement, je voudrais remonter loin dans le temps, en évoquant l'histoire de la Tienne, qui se confond avec celle d'Anne-Marie Tonnard, née en 1811. Parents très pauvres, mais une activité au travail très remarquée. Elle épouse dans les années 1830 Étienne qui possédait des bois au nord de la Cambuse et voulait y construire une tuilerie. Malheureusement celle-ci ne fut qu'un rêve et la vie de la pauvre Anne-Marie un cauchemar. Son mari, fainéant et assoiffé, parcourait les alentours pour vendre de la petite mercerie et boire sa recette au fur et à mesure qu'il l'encaissait.

Anne-Marie vivait dans une affreuse misère et subsistait grâce à son travail en valorisant tout ce qu'elle pouvait. Son mari mourut en 1866 et elle passa les vingt-deux dernières années de sa vie seule au milieu des bois. Dans son journal, Prosper Convert note son courage et son ardeur au travail. Elle cultivait sa terre et échangeait les fruits de son travail contre des produits qu'elle ne gaspillait surtout pas. Prosper Convert indique que, pendant soixante ans, elle vécut à la Robinson, récupérant tout ce qu'elle pouvait, absolument admirable de résignation, sans jamais se plaindre. Admirable également de caractère puisque nul ne la vit jamais sans un très doux sourire sur les lèvres. C'est ainsi qu'elle marqua par son courage, sa grande piété et sa force de caractère, son époque, et que les bois petit à petit prirent le nom de la Tienne, la malheureuse femme d'Étienne.

Prosper Convert conclut en écrivant : « En tous les cas, plus on étudie la vie de cette pauvre femme, plus on serait tenté de se convaincre qu'elle fut tout simplement celle d'une sainte que tôt ou tard certains faits viendront peut-être faire reconnaître comme telle, et que l'endroit où elle vécut pourra devenir un lieu de pèlerinage. »

Je ne m'avancerai pas sur le pèlerinage ou la sainteté d'Anne-Marie Tonnard. Mais je trouve que la philosophie de notre projet de traitement et valorisation des matières rend un bel hommage à la cruelle existence de la Tienne, femme qui a su déployer des trésors d'imagination pour ne pas gaspiller, pour récupérer, valoriser, bonifier le peu qu'elle avait, en un mot, pour survivre. ■



DOSSIER

La nouvelle dime du *parc* des



Dorénavant, le RCV dispose d'une tribune d'une capacité de 230 spectateurs.

Viriat a toujours œuvré pour ses associations. Tel est le constat partagé par les responsables associatifs et sportifs de la commune. « *C'est en 1985 que les premiers équipements du Parc des sports ont été construits* », rappelle Michel Brevet, adjoint au maire délégué aux bâtiments, à l'environnement et aux associations. L'aménagement du stade de rugby avec vestiaires permet d'accueillir le RCV qui, depuis sa première saison en 1983, pratique sur les terrains de la Chagne à Bourg-en-Bresse. 2013 consacre donc les 30 ans du club aux couleurs Tango, dignement fêtés fin août lors du traditionnel tournoi de l'Andouillette !

« *En 1987, la construction de vestiaires pour le CSV football et l'aménagement du terrain d'honneur ont suivi* », poursuit Michel Brevet. Les courts de tennis actuels, couverts et extérieurs, datent du début des années 90. « *En 2005, le terrain synthétique de football a été réalisé. Puis en 2011, dans le cadre du transfert des activités du stade Brichon, nous avons aménagé deux nouveaux terrains : un pour le football et un plus petit pour les entraînements de rugby.* »

En 2013, le CSV se voit doté d'un bâtiment de 350 m², comprenant quatre vestiaires et une salle de réception de 60m², le RCV d'un bâtiment de 200m² comprenant deux vestiaires et une tribune de 230 places. Les anciens locaux du RCV ont été transformés en deux vestiaires destinés à Viriat Marathon. Le local du club de course à pied a été repensé en espace de réception avec une buvette. Le coût total de la réalisation des aménagements du parc des sports s'élève à 1 051 000 €. 2013 sonne la fin de la vocation sportive du stade Brichon dont les nouveaux aménagements auront une vocation festive. ■

Témoignages

CSV
« Un bel investissement »

Patrick Berger, président : « *Historiquement, le CSV avait acheté un terrain d'entraînement aux Baisses qu'il a géré et aménagé pendant cinquante ans. Ne pouvant subvenir à l'entretien, il l'a cédé pour le franc symbolique à la commune en 1986. La convention précisait que la mairie devait maintenir les équipements. Avec le terrain ajouté au Parc des sports et l'aménagement des vestiaires, on retrouve les mêmes fonctionnalités que celles que nous avions sur deux sites auparavant. C'est une continuité des installations dont le club disposait.* » ■



Le bâtiment de 350 m² du club de football a été construit en 2012 et finalisé en 2013. Il comprend des bureaux, une salle de réception d'après match et des sanitaires.

Viriat Marathon
« Nous avons de la chance »

Sébastien Michel , co-président : « *Les travaux sur le Parc des sports concernent le réaménagement d'un local construit il y a dix ans, à côté de la nouvelle tribune du rugby. Nous avons un bureau, une nouvelle cuisine et un local de rangement pour le Marathon Relais des entreprises et les entraînements des mardis et jeudis soir. Il y a deux vestiaires – un pour les hommes, un pour les femmes – attenant à la salle qui est partagée avec le club de rugby. Elle sert pour les réunions, les réceptions. Cet équi-*

nsion sports



Sur l'ancien stade Brichon, la construction de la salle des familles de 300 m² pour les réceptions et événements familiaux touche à sa fin. Le bâtiment sera livré en décembre et mis en service en 2014.
Sur le nouvel Espace Nature, un préau de 120 m² a été conçu. Les associations et les particuliers pourront en disposer pour organiser des fêtes en plein air.

Du stade des Baisses **au stade Brichon**

Quatre vingt-et-un ans se sont écoulés depuis la création du stade Brichon en 1932. Il s'appelait alors stade des Baisses. Le premier terrain de sport loué aux Baisses à Auguste Michelard par son frère Louis (président du CSV en 1934) apparaît dans le cahier de trésorerie du CSV en novembre 1932. En 1945, la création d'une équipe de basket-ball oblige à prévoir un espace sur le stade pour la pratique du sport. Pour la première fois, en juillet 1947, le CSV organise une grande fête d'été. En janvier 1948, le club présidé par André Chanel acquiert une parcelle de pré d'Auguste Michelard. En 1950, le club construit des vestiaires qui seront agrandis en 1960. En 1955, une nouvelle parcelle est achetée pour accéder aux vestiaires derrière la cage et des mains courantes sont posées autour du stade. Une nouvelle parcelle, acquise en 1962 et portant la propriété du CSV jusqu'à la route des Greffets, servira à tracer deux petits terrains de football pour les jeunes. Durant l'été 1967, l'éclairage du stade est installé. Quatre ans plus tard, le stade fait l'objet de travaux pour le basket. Le dernier terrain est acheté en 1977. En 1983, le stade des Baisses est renommé stade Pierre Brichon en hommage au président décédé en avril. Cédé à la mairie en 1986, l'équipement poursuivra sa vocation sportive jusqu'en 2013. Le souvenir de Pierre Brichon demeure avec le transfert du nom du stade au terrain d'honneur de football. ■



Lors de l'inauguration des nouveaux locaux au Parc des sports, une plaque en hommage à Pierre Brichon a été dévoilée par son épouse Edith, en présence du maire de Viriat et de Xavier Breton, député de l'Ain.

Un Parc des sports réhabilité



Nouveaux vestiaires, bureaux et chemins d'accès sont accessibles.

L'ensemble des équipements sportifs est désormais accessible, conformément à la réglementation (loi Handicap 2005 et circulaire du 30 novembre 2007). La tribune du stade de rugby offre huit places accessibles par une rampe. ■

Le Parc des sports en mode doux

L'entrée ouest de Viriat a été réaménagée pour rejoindre le Parc des sports ou la salle des familles depuis le centre village en toute sécurité. Inauguré samedi 21 septembre, l'accès comporte des pistes cyclables et piétonnières. ■

Les terrains en résumé

Les 10 hectares de superficie au total comprennent :
2 terrains de rugby,
1 terrain d'entraînement de rugby pour les jeunes,
3 terrains de football,
2 terrains d'entraînement de football pour les jeunes,
2 terrains de tennis couverts,
2 terrains de tennis à l'extérieur. ■

pement est mis gratuitement à disposition par la mairie tout au long de l'année. Nous avons de la chance pour une association de course à pied. » ■



À l'arrière des tribunes, les nouveaux vestiaires du RCV, d'une surface de 198 m², sont opérationnels depuis fin septembre.

RCV « Un réel besoin d'agrandir »

Christophe Thévenard, co-président : « On se sent bien dans notre nouveau complexe sportif. Il était en avance en 1986 quand nous l'avons inauguré, mais de nouveaux besoins sont apparus avec le temps. Aujourd'hui, nous avons six vestiaires adaptés. Le nombre de licenciés a évolué ainsi que les championnats. Il y a l'École de rugby avec 80 enfants. Nous accueillons des matches pour les féminines du bassin bressan, les cadets, les juniors… Nous sommes en entente avec le RC du canton de Montrevel-en-Bresse et avec le CSV. On se prête les terrains et les vestiaires. Les comités départementaux trouvent aussi leur compte, comme le Comité de rugby et le District de foot de l'Ain. » ■



PÔLE multiservices *de la* Neuve
Cap *sur la* mixité *des* enseignes



En cinq ans, la zone commerciale de La Neuve a beaucoup évolué.

Le pôle multiservices mis en service à La Neuve en 2009 compte une quarantaine de commerces aujourd'hui. Le secteur se partage entre le pôle Services, situé à gauche en arrivant de la route de Paris par le rond-point, et la zone commerciale sur l'autre versant. « *Trois nouvelles enseignes en alimentaire spécialisé et en équipements de la maison vont s'installer. La construction de bâtiments reste à finaliser et une cellule de 1500 m² à aménager* », explique Jean-Luc Muffat, directeur de la société EIC Transactions, gestionnaire. Dernières enseignes installées : la Boulangerie Paul et les Tissus Bressans.

En cinq ans, la zone commerciale s'est étoffée. « *Au départ, nous ne maîtrisions pas le foncier. Nous avons racheté des maisons en bord de route de Paris pour restructurer l'entrée de ville et aménager des pistes cyclables. Aujourd'hui, des accès directs sont demandés au niveau de la Pataterie et d'Orchestra. Ils vont être étudiés avec le Conseil général et Bourg-en-Bresse Agglomération.* »

Signalétique à améliorer

Avec le temps, les arbres ont poussé et, à l'arrière de la zone, des aménagements paysagers prennent vie. Du mobilier urbain sera bientôt installé. « *Nous avons de bons échos. La zone répond aux besoins exprimés par les clients. C'est aussi une réussite en termes de sécurisation du carrefour de la Neuve. Avant, la zone était très accidentogène,* confie le maire qui souhaite travailler sur la signalétique. *Le fléchage à l'intérieur va être amélioré. Les clients seront mieux dirigés vers la sortie Nord.* »

Quant au projet de construction envisagé en 2009 pour des lotissements et des logements locatifs en accession à la propriété, il ne s'est pas concrétisé au vu de la densité sur le secteur. Á terme en 2014, la surface de vente du pôle multiservices se déploiera sur 20 000 m² et générera 400 emplois. ■



Témoignages

« De bons produits »



Christine Bonnamour, en compagnie de sa fille Idaline : *« Je viens après mon travail pour déjeuner avec ma fille. Je travaille dans la zone Cénord à Bourg et j'habite à Vonnas. Je fais régulièrement mes courses à Grand Frais. Je trouve qu'il y a de bons produits. »* ■

« On ne perd pas de temps ! »



Roselyne Janaudy : *« J'aime bien faire mes courses dans la zone commerciale. Ça m'arrange par rapport à mon travail. J'habite à Polliat. Le matin, j'arrive par l'hôpital et je coupe par l'entrée Nord de la zone. Ça me va super bien. On ne perd pas de temps ! »* ■

« La diversité des enseignes »



Sandrine Charnay : *« J'habite sur Viriat et travaille dans la zone commerciale. L'intérêt, c'est qu'elle est en dehors de la ville et ne pose pas de problème pour se garer. On commence à avoir de la diversité dans les enseignes et les boutiques se complètent. Il manque juste un tabac-presse. »* ■



Les AMÉNAGEMENTS *durables* se concrétisent



Les cheminements de la route des Greffets, accessibles par une liaison sécurisée pour les piétons et les cyclistes, ont été inaugurés.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation à l'entrée ouest du village sont terminés. Ceux de l'entrée sud ont commencé.

Sur la route départementale 29A dite route des Greffets, les principaux quartiers d'habitation sont désormais reliés aux équipements sportifs et culturels et à la zone d'activité des Baisses. Les cheminements sont accessibles par une liaison sécurisée pour les piétons et les cyclistes, pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les enfants. « *Même les facteurs les utilisent* », faisait remarquer Jean-Paul Boucher, adjoint au maire délégué à la communication et au développement des pistes cyclables et voies piétonnes, lors de l'inauguration le 21 septembre. « *La piste de la route des Greffets intégrera tout un réseau de pistes communales, de pistes d'intérêt communautaire de Bourg-en-Bresse Agglomération. Elle pourra être prolongée jusqu'à la future voie verte Bourg-en-Bresse/Montrevel-en-Bresse.* »

Sur la route de Bourg, de la sortie sud du village au carrefour de la Bretonnière, des aménagements similaires sont prévus. « *La réflexion sur les modes de déplacement doux est engagée. Le programme court sur trois ans. Les premières études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées par le cabinet Axis de Vonnas. Nous avons décidé de profiter de ces travaux pour faire enfouir tous les réseaux secs présents : électricité, téléphone, fibre optique. Nous souhaitons également réaliser un système d'arrosage destiné au fleurissement* », confie Philippe Morin, adjoint au maire délégué à la voirie. La commission municipale du réaménagement de la route de Bourg se réunira prochainement. Une réunion avec les riverains sera également organisée.



Route de Bourg, le réseau d'eau potable a été renouvelé.

Zoom sur les travaux réalisés

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route des Greffets, représentent un budget de 649 000 €, subventions déduites. Le Conseil général a financé pour 70 000 € et Cap 3B pour 17 000 €. Les travaux ont consisté en :

- *l'enfouissement des réseaux électriques sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain (SIEA) : 570 m en réseau basse tension et 760 m en moyenne tension pour un coût total de 255 000 €, dont 119 000 € à la charge de la commune ;*
- *l'enfouissement des réseaux France Télécom entièrement à la charge de la commune pour 29 500 € ;*
- *la pose de bordures et caniveaux sur 3 200 m et l'aménagement de trottoirs ;*
- *le recalibrage de la chaussée et la création de deux tourne-à-gauche nécessitant 1 720 tonnes d'enrobés ;*
- *l'aménagement d'une piste cyclable de 2,70 m de largeur et d'une longueur de 770 m et d'un cheminement piéton de 1,50 m environ de largeur et d'une longueur de 580 m ;*
- *l'adaptation des dispositifs d'assainissement et d'installation d'avaloirs ;*
- *la création d'espaces verts sur une surface de 3 200 m² : des arbres de faible hauteur seront plantés par les services municipaux cet automne ;*
- *la pose de 23 candélabres dont 12 à double éclairage : chaussée et piste cyclable. Dans une démarche d'économie d'énergie, la commune a opté pour un système d'éclairage à intensité modulable ;*
- *le déplacement et la restauration du calvaire à l'intersection de la route des Greffets et du chemin des Baisses.* ■





Le mot de la minorité…

« L'être humain ne vient pas au monde pour s'adapter à un monde parfait et pré-construit, sinon il meurt, l'être humain vient au monde pour co-construire le monde avec ses semblables » (F. Tosquelles)

Réfléchissons à ceci à notre époque où la stigmatisation des peuples se généralise, où des standards s'installent, pour le soi-disant bien être de tous, où l'on veut nous faire croire que seul le gestionnaire peut sauver le monde et faire preuve d'humanisme. Il faut cultiver les différences dans le respect mutuel, ce sont elles qui feront nos richesses. Il n'y a pas une seule voie possible, mais une multitude de chemins, presqu'autant que d'individus. Les périodes de crise ont toujours exacerbé les replis sur soi et la recherche de boucs émissaires. Dans une société mondialisée, quoi de plus normal que de se nourrir de la diversité dans ce qu'elle peut apporter de meilleur et construire ensemble un cadre commun dans lequel chacun trouve sa place, apporte à l'autre et reçoive en échange ? Notre avenir sera de plus en plus cosmopolite, profitons-en plutôt que de le subir.

Elvire Saucourt, Yves Meillon, Patrice Perroud, Alain Rollet.

Le mot de la majorité…

Les travaux de construction de l'usine de méthanisation à La Tienne ont débuté. Enfin, serions-nous tentés de dire. Nous sommes pourtant partagés entre plusieurs sentiments. Le sentiment qui prédomine, c'est la joie de voir ce dossier de construction aboutir après de longues années d'effort, d'aléas, de doute et de discussion. Sentiment également de satisfaction du devoir accompli, Viriat ayant toujours joué la carte de l'intercommunalité sur la question du traitement des ordures ménagères. Mais aussi, sentiment d'amertume en se remémorant le scénario voté à l'unanimité en janvier 2005 par Organom. Il prévoyait notamment, outre le projet de La Tienne, l'extension du site de Vaux et l'identification d'un nouveau site sur le sud du département. Force est de constater qu'aujourd'hui, notre commune se sent un peu seule par rapport aux objectifs initiaux et c'est bien dommage. La révision en cours du Plan départemental lui permettra néanmoins de continuer à faire entendre sa voix sur ce point fondamental. ■

Le SERVICE bâtiment change de tête



Responsable du service municipal Bâtiment depuis trente ans, Etienne Merle prend sa retraite.

La municipalité et tout le personnel souhaitent une heureuse retraite à Étienne Merle. Responsable du service municipal Bâtiment depuis le 15 septembre 1983, il encadrait une équipe de sept personnes chargée de l'entretien des bâtiments sportifs, des terrains du Parc des Sports, du complexe de la salle des fêtes, ainsi que de la maintenance de tous les bâtiments communaux (chaudière, électricité, peinture, serrurerie…), et participait activement à la mise en place des diverses manifestations organisées par la mairie. Il assurait également la fonction d'assistant de prévention (ex-ACMO, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité).

Très investi professionnellement, il a réalisé avec son équipe d'importants chantiers tels que la rénovation des salles de l'école maternelle, du rez-de-chaussée de la mairie, de la salle André Chanel. Les utilisateurs des équipements sportifs pouvaient également compter sur sa disponibilité, y compris le soir et le week-end.

Président de l'Association des employés communaux durant dix ans, de 1987 à 1997, il a contribué à la mise en place de chèques-cadeaux pour le personnel, à la création du concours de pêche sur le lac du Grand Charnay et à la réalisation de l'album photo.

Son engagement citoyen passe aussi par l'activité de sapeur-pompier volontaire, qu'il a exercée au sein du corps de Viriat, de 1984 à 2006.

Fervent amateur de chasse, pêche, bricolage et photo, et grand-père de quatre petits-enfants, il sera assurément un retraité actif.

« Rejoindre le service public »

Au service Bâtiment, il a passé le relais en juillet dernier à Michel Perrin, responsable du service depuis le 1er août. Après une carrière de près de trente ans chez Marie Frais, responsable de production depuis douze ans, Michel Perrin a souhaité rejoindre le service public communal. Ses compétences en matière de management, d'hygiène et sécurité, de mécanique, et sa connaissance du tissu associatif sportif local – il a notamment été membre du bureau du Basket club jusqu'en 2011 – sont des atouts pour la commune. ■



Michel Perrin, nouveau responsable du service Bâtiment.

Actualités de RENTRÉE scolaire



À l'école maternelle publique.

Plus de 650 enfants ont fait leur rentrée scolaire à Viriat. L'école publique accueille 284 enfants en élémentaire, 173 en maternelle (sans les enfants âgés de 2 ans). L'équipe enseignante compte deux nouvelles professeurs des écoles : Véronique Laurent (CE1) et Sabrina Curt (CE2). Les travaux d'extension de l'école vont débuter aux vacances de la Toussaint. La salle de sieste sera agrandie puis, dans un deuxième temps, une salle de classe supplémentaire et une salle pour les enseignants seront aménagées.

L'école privée Saint-Joseph accueille 202 élèves, dont 59 en maternelle. L'équipe enseignante compte également deux nouvelles membres : Aline Jullien (CE1) et Élodie Fagot qui remplace Dominique Vernet, directrice, sur ses 6 h de décharge. Cet été, la cour des maternelles a été goudronnée et un nouveau portail installé.

Au restaurant scolaire, 400 repas sont servis en moyenne chaque jour, en deux services. ■

Gens *du* VOYAGE

Bernard Perret : « Les incidents du 15 août m'ont profondément heurté »



L'aire de grand passage de l'Aumusse.

Bernard Perret revient sur l'occupation sauvage de la Cambuse par 300 caravanes, à la mi-août. Il a porté plainte pour que les groupes qui ne jouent pas le jeu soient repérés et sanctionnés.

L'augmentation du nombre de passages à été très forte cet été.
En 2001, lors de mon premier mandat, nous considérions qu'un grand passage par an, c'était déjà beaucoup. Nous en avons enregistré quatorze cet été sur l'agglomération burgienne, dont dix à Viriat qui les a accueillis sur l'aire de l'Aumusse, prévue pour 150 caravanes, et à la Cambuse puisque l'aire aménagée par BBA était saturée. Disons que c'était du stationnement légal, bien anticipé et cadré grâce à des conventions signées avec les pasteurs et, dans l'ensemble, respectées par les gens du voyage, y compris pour le paiement des frais de séjour. Jusqu'au 15 août…

Que s'est-il passé ?
Un groupe a fait voler en éclat ce climat de confiance. Il s'est annoncé à 80 caravanes : il y en avait 300. Comme l'aire d'accueil était trop petite, il s'est installé partout autour. Il n'a pas été possible de discuter avec les pasteurs responsables. Ses membres ont souillé tous les terrains qu'ils occupaient, le centre commercial voisin, rendu impossible la vie des riverains, pris les urgences de l'hôpital d'assaut, créé des tensions partout où ils passaient… Et comble de malheur, provoqué un accident de la route qui a coûté la vie à un enfant de neuf ans. L'enquête devrait aboutir très prochainement et préciser la responsabilité du conducteur qui appartenait à ce groupe et qui nie être à l'origine de ce drame. Comme beaucoup d'autres personnes, tout ceci m'a profondément heurté.

Comment éviter que de telles situations se reproduisent chaque été ?
L'accueil des gens du voyage est sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération. Son président, Michel Fontaine, vient d'écrire une lettre au préfet dont je partage les termes. Il propose, pour endiguer ces grands passages, de limiter la taille des groupes pour qu'ils s'adaptent à nos capacités d'accueil ; il suggère aussi que les pouvoirs publics puissent expulser tout de suite et sur un périmètre beaucoup plus vaste les caravanes en stationnement illégal, pour éviter par exemple que des caravanes expulsées d'Alimentec aillent s'installer à deux pas à la Cambuse. Cependant, la commune de Viriat veut aller plus loin…

Vous avez porté plainte. Ce n'est pas fréquent et ça demande un certain courage…
Le groupe est parti, mais le traumatisme reste. Et malheureusement, sans sanction, ces agissements inadmissibles se répéteront ailleurs, sur d'autres communes. Les élus doivent s'emparer de cette question et la justice doit sanctionner ces exactions et ce non-respect de la loi. J'ai demandé à la police municipale de mener une enquête minutieuse pour consigner faits et méfaits. J'ai ensuite porté plainte en espérant qu'elle soit recevable et suivie d'effet. Le but est, d'une part, d'obtenir la condamnation de ce groupe et, d'autre part, d'inciter les autres communes qui connaissent ce type de problème à ester en justice pour au final essayer de lutter efficacement et durablement contre ces quelques groupes qui sèment le trouble et la perturbation. ■



Employée communale, Florence Josserand accueille les clients de l'agence postale de 13 h 30 à 17 h 15.

Une agence postale accueillante

« C'est plus spacieux qu'avant, les locaux sont agréables », « Le personnel est vraiment accueillant », « Les horaires m'arrangent bien », « Je viens souvent envoyer ou récupérer des colis, c'est pratique », « C'est un service de proximité important », « S'il n'y avait pas ce bureau, je serais obligé d'aller à Bourg »… témoignent les clients de l'agence postale communale ouverte depuis mars, dans les locaux de l'ancienne Poste entièrement réaménagée, au 332, rue Prosper Convert.
Du lundi au vendredi, l'après-midi, on peut y acheter des timbres, envoyer du courrier, retirer un colis, expédier un mandat cash, effectuer un retrait ou versement d'espèces sur un CCP*…*
À l'accueil, Florence Josserand se partage entre l'agence postale et l'annexe de la mairie. Car le lieu réunit les deux services. On peut donc aussi venir effectuer les démarches d'état civil, d'inscription sur les listes électorales, les demandes de logements sociaux… « Pour les passeports, c'est uniquement le matin, sur rendez-vous », précise Michelle Morand, responsable du service Population élections logement. ■
** dans la limite de 350 €.*



Bienvenue au nouveau prêtre

Le père Bertrand Berhault, nommé curé du groupement paroissial de Lhuis, a quitté Viriat fin août.
Le 22 septembre, a eu lieu la messe d'installation du père Gilbert Mayela, nouveau prêtre du groupement qui réunit désormais les paroisses de Viriat et Saint-Pierre-Chanel. Ordonné prêtre en 1997 au Congo, il a poursuivi ses études à Lyon avant d'entrer en fonction au diocèse de Belley-Ars, à Hauteville, Pont-d'Ain, Saint-Martin-du-Fresne puis Culoz. ■

– **Samedi 12 octobre**
Assemblée générale du District de l'Ain
Farfouille aux jouets de Familles rurales
– **Dimanche 13 octobre**
Repas de l'Association paroissiale
– **Samedi 19 octobre**
Soirée à thème des Supporters du BCV-CSV
– **Samedi 26 octobre**
Soirée de l'Espérance

– **Dimanche 3 novembre**
Concert des Amis de l'orgue
– **Samedi 9 novembre**
Tartiflette du BCV
– **Dimanche 10 novembre**
Portes ouvertes du Club des retraités
– **Lundi 11 novembre**
Commémoration de l'Armistice
– **Samedi 16 novembre**
Belote des Chasseurs de Viriat
Vente de boudin du Club des supporters du RCV
– **Dimanche 17 novembre**
Sainte-Cécile de l'Espérance
– **Samedi 23 novembre**
Belote coinchée et choucroute du Sou des écoles
– **Dimanche 24 novembre**
Spectacle de l'association À la rencontre de Prosper Convert
– **Samedi 30 novembre**
Marché de Noël des sapeurs-pompiers

– **Dimanche 1er décembre**
Repas du CCAS
– **Mardi 3 décembre**
Fête des illuminations de l'école Saint-Joseph
– **Samedi 7 décembre**
Banquet des sapeurs-pompiers
Contes des P'tits Potins
– **Vendredi 13 novembre**
Don du sang
– **Jeudi 19 novembre**
Arbre de Noël du Club des retraités
– **Vendredi 20 décembre**
Arbre de Noël des employés communaux
– **Samedi 21 décembre**
Fête de Noël de l'école Saint-Joseph
– **Samedi 28 décembre**
Tournoi de foot en salle du CSV

Club des retraités : bénévoles recherchés

Le Club des retraités de Viriat recherche des bénévoles. Dans la salle André Chanel, chaque jeudi de 13 h 30 à 18 h, 80 personnes de 75 à 90 ans se retrouvent pour jouer et partager une collation. Le club des retraités, c'est 260 adhérents et des sorties à thème. Il a tenu son assemblée générale le 10 octobre à la salle des fêtes. ■

Les voeux du maire se dérouleront vendredi 11 janvier 2013, à 19 h 30, à la salle des fêtes.

Vivre à Viriat
Bulletin municipal de la commune de Viriat - **Directeur de la publication**: Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.

Plein succès *pour la* MARCHE gourmande

Alliant plaisirs gustatifs et découverte exceptionnelle des châteaux de Fleyriat, des Greffets et de la maison bourgeoise d'Adler, la 3e marche gourmande a été couronnée de succès, avec plus de 500 participants. L'équipe d'organisation remercie les propriétaires de ces trois sites historiques pour leur accueil et projette de nouvelles surprises pour la Marche gourmande 2014. ■

Rendez-vous était donné le dimanche 4 août.







À la une *de la* BIBLIOTHÈQUE

• La bibliothèque remercie les participants à l'exposition « Tapis rouge pour les artistes », qui a réuni une cinquantaine de réalisations, individuelles ou collectives. Une exposition virtuelle, sur le portail internet de la bibliothèque, prolonge l'événement.



• Du 9 au 13 octobre,Viriat s'associe à la Fête de la science, autour d'un thème gourmand, « Croquons la science ». Expositions, jeux et quizz sont au programme jusqu'au 23 novembre.

• « La Route des épices » fera ensuite halte à la bibliothèque, avec une exposition à voir du 26 novembre au 28 janvier.

• Les prochains Rendez-vous contes auront lieu les mercredis 6 novembre (Géants et ogres) et 4 décembre (Noël en grand). Le 17 décembre, à la Cité des seniors, une séance de « contes partagés » réunira les résidents, les enfants du centre de loisirs et du Coryphée.

• Un nouveau « tapis à histoires » a été réalisé, pour conter aux tout-petits et enfants de maternelle les aventures de Boucle d'or.

• Au programme des formations informatiques du mardi : Windows en octobre, Internet en novembre, Word en décembre, Excel en janvier, Retouche photo en janvier. ■



Tél. 04 74 25 12 14
www.bm-viriat.fr

Fermeture le samedi 2 novembre et du 24 décembre au 4 janvier.

Forum des associations

Samedi 7 septembre, le forum des associations a battu son plein toute la journée, à la salle des fêtes, accueillant un nombreux public. Sports, loisirs, culture, social, solidarité, petite enfance… Plus d'une vingtaine d'associations locales ont présenté leurs activités, avec stands d'information, démonstrations, initiations. En fin de matinée, le maire a accueilli les nouveaux habitants, avec présentation de la commune et remise d'un guide détaillant les services municipaux.



Rendez-vous au TÉLÉTHON

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 6ET7 DÉCEMBRE 2013

Lors de l'assemblée générale du Comité des fêtes le 21 septembre, qui a réuni un grand nombre de d'associations, Lucas Jacquemet, représentant du Conseil municipal d'enfants 2012/2013, les a invitées à rejoindre le CME qui organise le Téléthon sur Viriat. Suite à cette belle initiative des jeunes élus de la commune, elles sont conviées le 17 octobre, à 20 h, à la salle du Jugnon, pour préciser leur engagement.
Le lancement officiel du Téléthon, sur le secteur Ain ouest, aura lieu le 7 novembre, à 19 h, à la salle des fêtes, en présence de Marie-Christine Martinet, coordinatrice.
Rendez-vous est ensuite donné à tous les habitants pour cette grande manifestation de solidarité, les 6 et 7 décembre, avec au programme diverses animations. ■